

Communiqué de presse

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, a présidé le dimanche dernier à Agadir, la cérémonie de lancement de la déclinaison régionale du plan d'accélération industrielle 2014-2020 pour le Souss - Massa et de la signature de huit conventions et un Protocole y afférents.

Le Plan Régional d'accélération industrielle du Souss Massa, qui marque le début de la déclinaison régionale de la stratégie industrielle nationale, s'inscrit dans la politique royale visant un développement territorial équilibré, intégré et adapté aux spécificités de chaque région, dans le cadre du processus de la régionalisation avancée, et qui fera de chaque Région un pôle économique capable de créer des emplois et de valoriser ses ressources et soutenir ses secteurs productifs pour assurer un développement intégré au service du citoyen.

Ce Plan Régional s'inscrit aussi dans le Programme de Développement Régional (PDR) Souss Massa validé par le Conseil Régional Souss Massa lors de sa session ordinaire du mois de mars 2017.

Le Plan industriel de Souss-Massa vise à créer 24 000 nouveaux emplois, en partenariat avec des fédérations professionnelles, et pour atteindre cet objectif, l'initiative industrielle de Souss Massa ambitionne à renforcer les secteurs industriels existants, de manière interactive et efficace, dans le plein respect des normes environnementales et de la spécificité touristique de la région.

A cet égard, huit conventions ont été signés spécifiquement pour la Région Souss Massa et concernent:

- 1- Une convention de partenariat relative à l'activation des écosystèmes industriels : l'Automobile, l'industrie Navale, le Cuir, les Produits Chimiques, la Plasturgie, les Matériaux de Construction et l'Offshoring.

L'objectif de cet accord est d'opérationnaliser le plan d'accélération industrielle au niveau de la Région Souss Massa, en mettant en place des infrastructures pour la construction navale ainsi que

l'accompagnement du secteur des industries chimiques, cet accord permettra de développer aussi dans la Région de nouveaux écosystèmes industriels : l'automobile, le cuir, les matériaux de construction, la plasturgie et l'Offshoring. Le Conseil Régional Souss Massa accordera, selon les critères et les clauses de cette convention, des primes d'encouragement à l'investissement pouvant aller jusqu'à 250 Dhs/m².

2- Une convention de partenariat relative à la satisfaction des besoins en ressources humaines pour la stratégie de développement industriel de la région de Souss-Massa à l'horizon 2020.

L'accord vise à construire des centres de formation professionnelle dans la région avec une enveloppe financière estimée à 330 millions de dirhams. La part du Conseil Régional Souss Massa est estimée à 72 millions de dirhams.

L'accord est également destiné à accompagner les investisseurs dans le domaine de la formation et de la qualification des ressources humaines.

3. Une convention de partenariat relative à la création d'une Cité d'Innovation dans la Région Souss-Massa, qui sera dirigé vers les petites et moyennes entreprises dans le secteur de l'informatique et de la technologie de communication, avec un coût total du projet estimée à 40 millions de dirhams, la contribution du Conseil Régional Souss Massa est de 10 millions de dirhams.

4- Une convention de partenariat relative à la création d'une zone franche dans la Région Souss Massa.

L'accord vise à créer une zone franche de 300 hectares qui permettra l'accès à des lots industriels de qualité à des prix compétitifs.

5. Une convention de partenariat relative à la déclinaison régionale de la stratégie de développement de l'industrie agroalimentaire au niveau de la Région Souss Massa. Cet accord permettra aux entreprises de consolider leurs plateformes en vue de transformer et valoriser les produits agricoles destinés aux marchés nationaux et internationaux avec une enveloppe financière de 1,5 milliard de dirhams.

Le Conseil Régional Souss Massa accordera, selon les critères et les clauses de cette convention, des primes d'encouragement à

l'investissement pouvant aller jusqu'à 250 Dhs/m².

6. Une convention de partenariat relative au financement du programme de développement de l'industrie agroalimentaire, qui encourage les investisseurs à investir dans les industries agroalimentaires via des incitations conjointes du Fonds de Développement Industriel et du Fonds de Développement Agricole.

7. Une convention de partenariat relative à la création d'un Technopark dans la Région Souss-Massa, le coût du projet est estimé à 25 millions de dirhams, financé par le Conseil Régional Souss Massa (20 millions de dirhams) et la Chambre de Commerce d'Industrie et des Services Souss Massa (5 millions de dirhams).

8. Une convention de partenariat relative à la création d'un fonds privé pour le développement des investissements dans la région de Souss Massa, doté d'une enveloppe de 500 millions de dirhams.

9. Un protocole d'accord relatif à la mise en œuvre de 11 projets industriels dans les secteurs du plastique, du papier et de l'Offshoring dans la Région Souss Massa.